



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 57488

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés au sujet du plan gouvernemental présenté le 25 janvier 2000 au comité national consultatif des personnes handicapées. Lors de la présentation de ce Plan, deux objectifs principaux ont été définis, à savoir garantir une solidarité vigilante en faveur de ceux que le handicap a le plus lourdement touché mais aussi favoriser l'autonomie de tous ceux qui peuvent s'intégrer dans le milieu de vie ordinaire. En conséquence, il lui demande de lui préciser l'état de mise en oeuvre des aides supplémentaires par les commissions départementales de l'éducation spéciale (CDES) et les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP).

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57488

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 758